

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 7 janvier 2019 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Le conseiller M. Jean Pierre Bergeron est absent.

Sont également présents la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc, et du public.

**2019-01-01 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 7 JANVIER 2019**

1. Agenda
2. Procès-verbal du 3 décembre 2018
3. Procès-verbal séance spéciale 17 décembre 2018
4. Comptes payables
5. Règlements
  - a) Adoption du règlement no. 287-10 – Compensations 2019
6. Taux de taxes
7. Taux d'intérêt, arrérages
8. Révision annuelle, traitement des employés
9. Vente pour non-paiement de taxes municipales
10. Autorisation de dépenses
  - a) Administration :
    1. Achat d'une banque d'heures à Infotech
    2. Embauche employée soutien urbanisme et autres tâches
    3. Renouvellements d'adhésions
  - b) voirie :
    1. Recherche de candidat pour poste d'inspecteur en voirie à temps plein.
    2. Asphalte froide
  - c) service des incendies
  - d) appuis financiers, dons et commandites :  
UPA – Gala Agristars et mouvement Guides de Hemmingford
11. Rapports mensuels
  - a) Inspecteur de la voirie
  - b) Inspecteur municipal en bâtiment
  - c) Service des incendies
12. Sujets divers :
  - résolution : appel d'offre public SEAO pour construction du garage municipal
  - engagement du dépôt de la politique de prévention du harcèlement sexuel ou psychologique au travail. (CNESST)
13. Correspondance
- 14 Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le **point 12**, "Sujets divers", ouvert.

**2019-01-02 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,  
D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 3 décembre 2018, tel que déposé.

**2019-01-03 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session extraordinaire du 17 décembre 2018, tel que déposé.

**2019-01-04 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2018 ou 2019, ou par une appropriation de surplus ;

201800557	2018-12-04	André Barrière	520.00 \$
201800558	2018-12-04	COMAQ	40.00 \$
201800559	2018-12-12	Ministère du revenu du Québec	5 608.97 \$
201800560	2018-12-12	Receveur Général du Canada	2 305.73 \$
201800561	2018-12-19	Bell Canada	242.34 \$
201800562	2018-12-19	Bell Mobilité	36.63 \$
201800563	2018-12-19	Bureau en Gros	254.70 \$
201800564	2018-12-19	Hydro-Québec	1 715.20 \$
201800565	2018-12-19	Rona (FCDQ)	9.19 \$
201800566	2018-12-19	CIBC Visa	1 478.71 \$
201800567	2018-12-19	Bell Canada	100.51 \$
201800568	2018-12-31	Ministère du revenu du Québec	9 604.93 \$
201800569	2018-12-31	Receveur Général du Canada	3 355.76 \$
201900001	2019-01-07	Aréo-Feu Ltée	3 859.55 \$
201900002	2019-01-07	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	311.64 \$
201900003	2019-01-07	Dunton Rainville	229.95 \$
201900004	2019-01-07	Fonds d'information	36.00 \$
201900005	2019-01-07	Golf Hemmingford	1 004.33 \$
201900006	2019-01-07	Village de Hemmingford	1 023.40 \$
201900007	2019-01-07	Infotech	549.00 \$
201900008	2019-01-07	MRC des Jardins-de-Napierville	37 826.62 \$
201900009	2019-01-07	Perron et fils Inc.	39.09 \$
201900010	2019-01-07	Recy Compact Inc.	15 920.75 \$
201900011	2019-01-07	Somac Diesel performance Inc.	414.47 \$
201900012		Annuler	
201900013	2019-01-07	Dubuc Sylvie	54.89 \$
201900014	2019-01-07	Pavages M.C.M.Inc.	43 717.65 \$
201900015	2019-01-07	Dery Telecom	181.01 \$
201900016	2019-01-07	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	672.31 \$
201900017	2019-01-07	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	244.33 \$
201900018	2019-01-07	Danny Riches	419.00 \$
201900019	2019-01-07	Groupe Ultima Inc.	25 486.00 \$
201900020	2019-01-07	JALEC INC.	459.90 \$
201900021	2019-01-07	Mecanique Hemmingford	38.68 \$
201900022	2019-01-07	R Hebert Printing	834.66 \$
201900023	2019-01-07	BUDGET PROPANE	574.63 \$

201900024	2019-01-07	Inspections d'échelles D. Thibault	344.93 \$
201900025	2019-01-07	Paul De Lagrave	375.00 \$
201900026	2019-01-07	Pétrolière Impériale - ESSO	1 230.12 \$
201900027	2019-01-07	CSE Incendie et Sécurité inc.	1 458.12 \$
201900028	2019-01-07	André Barrière	360.00 \$
201900029	2019-01-07	HAMSTER	69.34 \$
201900030	2019-01-07	SPCA Roussillon	114.98 \$
201900031	2019-01-07	GPAG Distribution	4 649.56 \$
201900032	2019-01-07	AGREGATS STE-CLOTILDE inc.	1 178.24 \$
201900033	2019-01-07	Tetreault Electrique	316.82 \$
201900034		Annuler	
201900035	2019-01-07	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	6 133.00 \$
		Paie des employés & membres du conseil	53 387.00 \$
			<b>228 787.64 \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire,  
 APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 228,787.64\$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

**2019-01-05 ADOPTION, RÈGLEMENT 287-10 IMPOSANT UNE COMPENSATION POUR LES FRAIS RELIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR 2019**

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 244.1 à 244.10 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou une partie des biens, services ou activités sont financés au moyen d'un mode de tarification ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Hemmingford a adopté un budget qui prévoit des recettes égales aux dépenses qui y figurent

CONSIDÉRANT les coûts annuels reliés à la gestion des déchets, y incluant les frais pour la collecte et le transport des déchets et leur enfouissement hors du territoire de la municipalité, et les frais de la redevance ;

CONSIDÉRANT les coûts annuels reliés à la gestion des matières résiduelles recyclables, les frais pour la collecte porte-à-porte et le transport des matières recyclables à un centre de tri ;

CONSIDÉRANT QUE ces services sont disponibles à tous les propriétaires selon l'unité de logements, commerces, ou industries d'usage sans exception et que ces services sont fournis toute l'année ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire mettre à jour le tarif annuel payable par les propriétaires du territoire du Canton de Hemmingford pour couvrir les coûts de la gestion des matières non recyclables et des matières recyclables ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement avec dispense de lecture a dûment été donné par le conseiller Jean Pierre Bergeron lors de la séance régulière du conseil tenue le 3 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mentionné l'objet de ce règlement à la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Mineau,  
 APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,

ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE le règlement no. 287-10 intitulé *Règlement imposant une compensation pour les frais reliés à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité du Canton de Hemmingford pour l'année 2019, matières non recyclables (déchets) et matières recyclables* soit adopté ;

QUE le règlement no. 287-10 soit adopté et qu'il entre en vigueur selon la loi.

*Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation dans la salle et au bureau municipal.*

#### **2019-01-06 TAUX DE TAXE FONCIÈRE, EXERCICE FINANCIER 2019**

ATTENDU QU'en vertu du règlement municipal no. 235, le conseil peut établir le taux de taxe foncière par simple résolution ;

ATTENDU QUE le comité des finances recommande l'adoption d'un taux de taxe de 0.47\$/100\$ d'évaluation, pour appliquer au rôle d'évaluation de 2019;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER un taux de taxe foncière générale pour l'exercice financier 2019 de 0.47\$/100\$ d'évaluation, tel que recommandé.

#### **2019-01-07 TAUX D'INTÉRÊT, ARRÉRAGES**

ATTENDU QUE conformément à l'article 981 du *Code municipal*, le conseil peut décréter par résolution un taux d'intérêt qui s'applique à toutes les créances impayées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE le taux d'intérêt sur les arrérages demeure à 12% par année.

#### **2019-01-08 RÉVISION ANNUELLE, TRAITEMENT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE le traitement des employés municipaux est réévalué annuellement ;

ATTENDU QUE le comité d'administration recommande au conseil, une augmentation du salaire annuel des employés municipaux travaillant à temps plein, temps partiels et de l'administrateur du service des incendies, aux montants recommandés par le comité de finance et budgété pour 2019;

ATTENDU QUE le salaire de la directrice générale sera 60,000\$ pour l'année 2019 ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER les recommandations du comité de finance ci-haut indiquée et d'approuver une augmentation de salaire de base annuel, effectif la PREMIÈRE paie de 2019, pour la directrice générale, l'adjointe à la secrétaire-trésorière/dg, pour l'inspectrice en bâtiment et l'employé à la caserne d'incendie.

DE MAINTENIR le taux pour les déplacements des employés à .44 \$/km, le tout tel que budgété.

**2019-01-09 VENTE EN 2019 DES PROPRIÉTÉS POUR NON-PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES**

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé au conseil municipal, une liste des propriétés avec des arrérages de taxes municipales pour une période de deux ans, incluant les années 2017 et 2018;

ATTENDU QUE selon la politique du conseil municipal, les comptes avec les arrérages de deux ans doivent être transférés à la MRC Jardins-de-Napierville pour vente pour non-paiement de taxes;

ATTENDU QUE les propriétaires impliqués ont été informés de ces procédures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE TRANSMETTRE la liste des propriétés qui ont encore des arrérages de taxes et autres charges de deux ans, 2017 - 2018, à la MRC Jardins-de-Napierville en date du 31 janvier 2019.

**2019-01-10 ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES POUR LOGICIEL COMPTABLE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit acheter un bloc d'heures du fournisseur de services Infotech afin de couvrir les coûts de l'aide technique fournie aux employées utilisant le programme SYGEM, le logiciel municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour l'achat de 14 heures est 1200\$ plus taxes ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER l'achat d'une banque d'heures au coût de 1200\$ plus taxes, fonds budgétés pour le service informatique de 2019.

**2019-01-11 EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE POUR SOUTIEN EN URBANISME ET AUTRES TACHES DE BUREAU**

CONSIDÉRANT QUE le département en urbanisme est plus occupé ;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe administrative est réduite d'une employée depuis le mois de mai 2018 ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Viau,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'EMBAUCHER Mme Andréane Gravel, au taux salarial prévu dans le budget de 2019, afin d'occuper un poste vacant, de trois à quatre jours par semaine.

**2019-01-12 RENOUVELLEMENT ABONNEMENT AU SERVICE DE DIFFUSION GONET 2019**

CONSIDÉRANT QUE le Groupe de géomatique Azimut offre à la Municipalité depuis 2014, un service de diffusion des données du rôle d'évaluation et de la matrice graphique ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les fonds pour l'abonnement 2019 de 2,184\$ plus taxes, ce qui inclut le module d'accès réservé, le module d'accès au cadastre à jour et son historique, le module accès public et mobile graphique, tel que prévu au budget municipal pour le service informatique de 2019.

**2019-01-13 COTISATION 2019, CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) offre à ses membres, des officiers municipaux responsables de l'application de la réglementation municipale et provinciale, des formations, ateliers et publications avec des informations nécessaires à leur travail;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le paiement de la cotisation annuelle de 375\$ plus taxes pour l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement municipal, des fonds prévus au budget municipal de 2019.

**2019-01-14 COTISATION 2019, FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)**

CONSIDÉRANT QUE depuis nombreuses années, la municipalité est membre de la *Fédération québécoise des municipalités*, une association qui offre plusieurs services aux municipalités rurales incluant des ateliers de formation et des services d'informations;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le renouvellement de la cotisation de la municipalité pour l'année 2019, de 2 351.80 \$ taxes incluses, tel que prévu au budget de 2019.

**2019-01-15 ADHÉSION 2019 À LA COMAQ, CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par LA CONSEILLÈRE Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER l'adhésion à la COMAQ et la cotisation de la municipalité pour l'année 2019, de 520\$ plus taxes pour la directrice générale, tel que prévu au budget de 2019.

**2019-01-16 ADHÉSION 2019 À TOURISME MONTÉRÉGIE**

ATTENDU QUE Tourisme Montérégie fait la promotion des événements, attraits touristiques, culturels, et patrimoniaux des régions de la Montérégie ;

ATTENDU QUE la municipalité désire attirer des visiteurs dans notre région;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les frais d'adhésion à Tourisme Montérégie au montant de 430\$ plus taxes, tel que prévu dans le budget des abonnements de 2019.

**2019-01-17 RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2019 QUÉBEC MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la publication en ligne 'Québec Municipal' est un portail d'affaires municipales important qui s'adresse aux personnalités des municipalités,

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion de la municipalité est maintenant échue depuis plusieurs semaines ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a plusieurs avantages en étant membre en règle et que la municipalité la considère comme étant un outil utile ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Richmond Viau,  
APPUYER PAR la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les frais applicables de 285.60\$ plus taxes tel que prévu dans le budget municipal de 2019.

**2019-01-18 ADHÉSION 2019 À LA SCABRIC, LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY**

CONSIDÉRANT QUE la Scabric est l'organisme de bassin versant de la zone de Châteauguay qui par sa mission travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols de la Zone Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux relatifs à l'eau;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement de 100\$ à la SCABRIC du budget municipal pour les dons de 2019.

**2019-01-19 APPUI FINANCIER 2019 HOCKEY MINEUR DE BEAUJEU NAPIERVILLE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association Hockey mineure Beaujeu Napierville demande à la municipalité, un appui financier pour aider à couvrir une partie des coûts d'inscription des 17 jeunes joueurs résidant au Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a budgété un appui financier pour cet organisme sans but lucratif pour l'exercice financier 2019, de 140\$ par joueur;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le versement d'un appui de 2380\$, soit 140 \$ par joueur du Canton de Hemmingford, tel que budgété pour 2019.

**2019-01-20 APPUI FINANCIER 2019 ENTENTE, ARÉNA DE NAPIERVILLE**

CONSIDÉRANT QUE le Centre sportif régional groupe DPJL est un organisme à but non lucratif opérant un aréna à Napierville qui dessert la population de plusieurs municipalités incluant celle du Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à une entente avec la CSRGPJL pour établir une aide financière pour l'achat de certains équipements et de travaux qui doivent être mises à niveau;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière pour ces projets est établie pour une période de 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE la contribution du Canton de Hemmingford pour 2019 est de \$1,738.67;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le paiement de 1,738.67\$ pour la contribution financière au CSRGPJL tel que prévu au budget municipal pour les loisirs de 2019.

**2019-01-21 APPUI FINANCIER 2019 PATINEURS, ARÉNA DE NAPIERVILLE**

CONSIDÉRANT QUE le Club de Patinage de Napierville demande à la municipalité, un appui financier pour aider à couvrir une partie des coûts d'inscription des 2 jeunes patineurs résidant au Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a budgété un appui financier pour cet organisme sans but lucratif pour l'exercice financier 2019, de 140\$ par patineur;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le versement d'un appui 280\$ pour 2019, soit 140 \$ par patineur du Canton de Hemmingford, tel que budgété pour 2019.

**2019-01-22 LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE D'INSPECTEUR EN VOIRIE**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la directrice générale de lancer un appel de candidatures pour le poste d'inspecteur en voirie ;

D'APPROUVER les frais de publication de l'offre d'emploi dans un journal local, les fonds provenant du budget municipal pour la voirie de 2019.

**2019-01-23 ACHAT DE BITUMINEUX FROID**

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de réparer les nombreux trous sur les chemins municipaux afin de rendre la circulation sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QU'UNE soumission de la compagnie EUROVIA QUÉBEC, propose du bitumineux froid pour un minimum facturable de 20 tm, au coût de 125\$/tm incluant le frais de livraison ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE COMMANDER et d'effectuer le paiement de 2500\$ plus taxes, sommes provenant du fonds budgété pour l'entretien des routes de 2019.

**2019-01-24 COMMANDITE 2019 FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE, GALA AGRISTAR**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de l'UPA de la Montérégie organise le septième Gala des Agristars 2019, qui aura lieu le 8 avril, une activité qui permettra de rendre hommage aux producteurs agricoles de la Montérégie ayant mené à bien une action valorisante pour l'agriculture, en plus de saluer les producteurs qui s'impliquent activement au sein de la fédération;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération demande à la municipalité, une participation financière dans cette activité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER une commandite de 500\$ du budget municipal de 2019



#### **2019-01-25 APPUI FINANCIER 2019 GUIDES DE HEMMINGFORD**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Guides de Hemmingford demande au conseil, un support financier pour 2019, pour aider à défrayer les coûts des activités pour les membres ;

CONSIDÉRANT QUE la mission de Girl Guides Of Canada – Guides du Canada, est d'encourager les filles à développer de l'assurance, de l'initiative et de la débrouillardise ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER un soutien financier de \$250 à l'Association des Guides de Hemmingford, tel que prévu dans le budget municipal 2019.

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE INFORME L'ASSEMBLÉE, QU'AU PROCHAIN CONSEIL, LE 4 FÉVRIER PROCHAIN, SELON LA RECOMMANDATION DE LA CNESST, LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL AU TRAVAIL ET LE TRAITEMENT DES PLAINTES, SERA DÉPOSÉ.**

#### **2019-01-26 APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford désire faire construire un garage municipal, adjacent à l'entrepôt actuel ;

CONSIDÉRANT QUE l'architecte déposera les plans et devis, incluant l'ingénierie, la surveillance des travaux et l'accompagnement pour la gestion de l'appel d'offre au mois de janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford désire débiter le processus d'appel d'offre PUBLIC,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISÉ la directrice générale, secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres public par SEAO pour le projet de construction du garage municipal, conformément à l'article 935 du *Code municipal*, la politique de gestion contractuelle municipale et selon les conditions indiquées dans le cahier de charges dressé à ces fins, et de l'autoriser à signer au nom de la municipalité, les documents reliés à ces procédures ;

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à établir la date limite pour la réception des soumissions cachetées et scellées au bureau municipal et l'ouverture publique des soumissions dans la salle de conférence au bureau municipal ;

QUE le conseil autorise l'engagement et le paiement des frais reliés à ces procédures ;

QUE la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais ni responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

#### **RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

## **PÉRIODE DES QUESTIONS**

Des résidents s'informent sur le développement actuel pour le service Internet haute vitesse offert à tous les résidents du Canton.

Un résident lance l'idée de former un comité de bénévoles pour aider en urgence des résidents dans le besoin suite à un feu ou autre catastrophe personnelle.

Le conseil et la direction générale s'engagent à publier dans le Bulletin aux citoyens, la date de la séance spéciale pour le budget 2020. Cette information a été distribuée, par bulletin, trop tard en décembre 2018, même si le site web de la municipalité et l'affichage au babillard municipal a diffusé bien avant la date prévue.

## **2019-01-27 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYER par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 20h55

---

Paul Viau  
Maire

---

Sylvie Dubuc  
Directrice générale et sec-trés

*Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS** : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

2019-01-04	2019-01-13	2019-01-18	2019-01-24
2019-01-08	2019-01-14	2019-01-19	2019-01-25
2019-01-10	2019-01-15	2019-01-20	
2019-01-11	2019-01-16	2019-01-21	
2019-01-12	2019-01-17	2019-01-23	